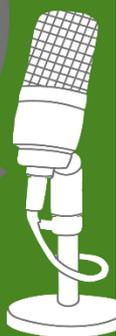


# HANDICAP

## AU DÉFI DU TRANSFERT DE CONNAISSANCES



FIRAH  
RECHERCHE  
APPLIQUÉE SUR  
LE HANDICAP

CLAP  
SUR LA  
RECHERCHE

## EPISODE 1 : LE CONCEPT PARAPLUIE

### - RETRANSCRIPTION -

[MUSIQUE]

#### RYADH SALLEM

Je parlais d'un gars, là, qui sort de l'hôpital... Sa seule envie, il a failli crever, sa seule envie c'est de revenir au sport et voir les copains. Et ça c'est génial ! C'est basique, c'est simple. Mais oui, mais ces choses basiques ... Et comment on fait pour que cette personne elle sorte de chez elle ? Qu'elle ne s'enferme pas ? Qu'elle s'auto exclue pas de la vie ? Et qu'elle ne se transforme pas en « mort vivant » et que la société dise « Super, on a sauvé des vies ». Non, pas « que » sauver des vies ... Il faut les embellir, il faut les nourrir, il faut les mettre en mouvement, ces vies, il faut qu'elles aient du sens.

**[MUSIQUE - GÉNÉRIQUE]** *Handicap : au défi du transfert de connaissances. Une série audio proposée par la FIRAH dans le cadre du Programme « Clap sur la recherche ». Réalisation : Blandine Lacour et Maxime Huyghe.*

#### EMILIE ROBERT

C'est la vie. C'est un éternel recommencement, c'est à dire que nos partenaires sont différents, leur réalité est différente, leurs besoins sont différents, la nature des recherches que l'on mène est différents, donc sans arrêt ces activités auront lieu, cette production d'outils, elle aura lieu. C'est essentiel. On sera toujours en train d'avoir à valoriser des connaissances issues de la recherche. Et on sera sans arrêt en train de sensibiliser des chercheurs et des chercheuses à faire du transfert ou à participer à des activités de transfert de connaissances.

#### BLANDINE LACOUR

Ryadh Sallem et Emilie Robert, que vous venez d'entendre, ne se connaissent pas. Enfin, je crois pas. Ryadh Salem est un athlète français, multimédaillé, et Emilie Robert travaille au CRISPESH, le Centre de recherche pour l'inclusion des personnes en situation de handicap au

Québec. Un océan les sépare, mais tout un monde les unit et ce monde, c'est celui du transfert de connaissances. Ce processus, qui permet de faire connaître et reconnaître les activités et les résultats de recherche pour qu'ils soient utiles et utilisés dans la société.

**[GENERIQUE]** *Premier épisode : Le concept parapluie.*

## **BLANDINE LACOUR**

Ça fait quelques années que j'accompagne une fondation, la FIRAHH, dans sa volonté d'être un pont entre l'univers de la recherche et celui du terrain. Entre les terrains de sport de Ryadh Sallem, et le bureau québécois d'Émilie Robert. Quand je suis passée voir Ryadh Sallem lors d'un entraînement de rugby fauteuil, il a très bien résumé l'enjeu du transfert de connaissances. Dans le champ médical, il y a des recherches qui débouchent sur des médicaments qui permettent de traiter une maladie. Et c'est très bien ! C'est important de soigner des gens.

De la même façon, dans le champ des sciences sociales, on a besoin de recherche qui permettent de rendre effective la participation des personnes handicapées dans la société. Pour boire des coups avec ses amis, si on en a envie, mais aussi faire du sport, étudier ou accéder à l'emploi. Ici, il n'y a rien à guérir, mais il faut agir pour que les résultats de recherche s'appliquent concrètement.

Quant à Émilie Robert, la directrice de la recherche et du transfert du CRISPESH, c'est aussi de cela qu'elle parle. Le transfert de connaissances est au cœur de son activité.

**[GENERIQUE]** *Handicap : au défi du transfert de connaissances.*

Avant d'aller plus loin, je voudrais vous dire un mot de la FIRAHH. Parce que c'est grâce à elle que je me suis intéressée au transfert de connaissances. La FIRAHH, c'est la Fondation internationale de recherche appliquée sur le handicap. Elle soutient financièrement et techniquement des projets de recherche pour lesquels elle collabore avec des partenaires universitaires, des associations et d'autres acteurs du secteur du handicap. Et, je laisse Philippe Chervin vous résumer l'objectif de la FIRAHH.

## **PHILIPPE CHERVIN**

Notre finalité se trouve depuis le début dans le transfert des connaissances qui vont être issues de la recherche, vers les acteurs de terrain. Toutes nos actions sont tournées vers cette finalité, vers cette ambition en quelque sorte.

## **BLANDINE LACOUR**

Philippe, c'est le Secrétaire général de la FIRAH. Quand je l'ai rencontré la première fois, c'est ça qu'il m'a expliqué. Il m'a dit « Blandine, tu vois, la raison d'être de la FIRAH, c'est de mettre en place des actions pour la valorisation sociale des résultats de recherche auprès des acteurs de terrain, en produisant des supports d'application ».

Moi, j'ai dit « Waouh, super ! », parce que ça avait l'air super. Mais en vrai, à l'époque, je ne savais pas ce que c'était que la valorisation sociale, ni les acteurs de terrain ou les supports d'application. C'était il y a une dizaine d'années. Depuis, j'ai presque tout compris. Et j'ai surtout compris que la FIRAH faisait ce que de plus en plus de personnes appellent désormais du transfert de connaissances.

Alors avec la FIRAH, on a pensé que ce serait super de vous raconter ce qu'on sait, mais aussi d'en apprendre un peu plus, de partager des ressentis, des expériences de personnes qui pratiquent le transfert de connaissances. Parce que ça a l'air de valoir le coup.

Il suffit d'écouter, par exemple, ce qu'en dit Jennifer Fournier, elle est Maîtresse de conférences à l'Université Lyon 2. Je l'avais déjà rencontrée dans le cadre d'une recherche soutenue par la FIRAH. Mais là, je l'ai croisée à la cafétéria de la Haute école de travail social et de la santé de Lausanne pour un autre projet de transfert de connaissances, et je lui ai demandé pourquoi elle avait l'air si contente de pratiquer le transfert de connaissances.

## **JENNIFER FOURNIER**

Moi je pense que ce qui me plaît, c'est pas d'avoir la reconnaissance de mes pairs chercheurs, c'est de faire des trucs qui fonctionnent en fait. Ma valeur en tant que chercheur, elle est aussi sur l'utilité sociale en fait, enfin sur ce que ça produit. Et moi par contre, je ne suis pas en dette, les effets de reconnaissance sont massifs pour moi. Je suis une chercheuse accomplie dans mon domaine. Par les professionnels de terrain, les personnes en situation de handicap, je me sens tout à fait reconnue et valable, et le travail que je fais il a vraiment du sens, et j'arrive à embarquer des gens. Et on n'a pas l'impression que la recherche c'est une espèce de truc éloigné qui n'intéresse qu'un tout petit groupe d'experts qui ne concerne personne, pas du tout. Je pense que je fais partie de ces gens qui font que les frontières, elles se traversent, qu'il y a du métissage.

## **BLANDINE LACOUR**

Quand j'entends une chercheuse qui me parle comme ça, je vous le dis, j'ai envie de faire du transfert de connaissances. En écoutant Jennifer, je me suis même demandée pourquoi tout le monde n'en fait pas. Si ça rend heureux, pourquoi s'en priver ? Alors, bien sûr, un début de réponse, c'est que c'est pas inné le transfert de connaissances, c'est comme tout, ça s'apprend.

Du coup, pour apprendre, pour se former, il faut qu'il y ait des spécialistes, des experts, pas que des gens qui pratiquent. Il faut aussi des gens qui étudient le concept de transfert de connaissances. Des gens comme Emily Robert, du CRISPESH. Emilie m'a raconté qu'au début de sa carrière, elle s'est beaucoup interrogée sur le décalage qui existe entre les prises de décisions stratégiques, politiques, opérationnelles et la science.

Et elle a réalisé que les décisions étaient souvent prises sans tenir compte des connaissances issues de la recherche. Elle s'est formée très tôt au transfert de connaissances. Aujourd'hui, je crois pouvoir dire que c'est une experte du transfert de connaissances dans le champ social du handicap.

**[GENERIQUE]** *Handicap : Au défi du transfert de connaissances*

### **EMILIE ROBERT**

Le transfert de connaissances ou la valorisation des connaissances ou le transfert et l'échange des connaissances se professionnalise. Et ça, c'est quelque chose qui est important de mettre en évidence. Récemment, c'est devenu un champ de recherche, le transfert de connaissances. Donc on l'a étudié comme un objet, donc on sait ce qui fonctionne, ce qui fonctionne moins bien. On a des leviers d'action et on est capable de s'en saisir. Et donc on est en train de former des professionnels du transfert et de l'échange des connaissances, des gens qui comprennent la réalité des chercheurs et la réalité des milieux d'action et des milieux de terrain. Et je pense que ces ressources-là, ces organismes-là, ces professionnels, sont absolument essentiels pour que ce dialogue continue, et pour amener à faire plus de maillage entre ces deux milieux. Et je pense que c'est ça qui est en train de se produire. Le fait que le transfert de connaissances se professionnalise et fasse appel à des organisations, des professionnels qui sont extérieurs à ces deux milieux pour justement faire qu'ils se parlent et qu'ils collaborent, c'est une différence avec ce que l'on a connu par le passé. Et je pense que les chercheurs et les chercheuses et les milieux de milieu de pratique ne doivent pas hésiter à se saisir de ces organisations-là, de ces professionnels-là pour avancer ensemble et faire que les leviers d'action soient utilisés soient mobilisés et que les connaissances issues de la recherche soient utilisées.

### **BLANDINE LACOUR**

Plus je discutais avec Emilie, plus je trouvais ça intéressant, le transfert de connaissances. Alors qu'au départ, en vrai quand la FIRAH m'a proposé un podcast là-dessus, il faut être honnête, je me suis dit « Bon, j'espère que ça va être trop chiant » ... Et bien, pas du tout ! C'est comme mener une enquête : il y a du suspense, des rebondissements, des drames, des personnages attachants ...

Et d'ailleurs, c'est à ce moment-là de l'histoire que j'ai entendu parler de l'équipe RENARD. RENARD comme Recherche sur les Effets Non Académique de la Recherche et de ses Déterminants. Vous suivez ? Ce sont des pros du transfert de connaissances. Pour eux, le transfert de connaissances, c'est une science, rien n'est laissé au hasard. L'immense champ de réflexion, de transmission, de partage des connaissances est étudié à la loupe, disséqué. Avec eux, j'allais découvrir tout un monde, un nouveau monde. Enfin peut-être pas si nouveau que ça.

### **CHRISTIAN DAGENAI**

En fait, ça ne date pas d'hier. Un intérêt pour l'utilisation de la recherche comme tel, déjà en 1826 à Londres, il y a un groupe de chercheurs dans différents domaines, autant la littérature que les sciences, qui s'était regroupé pour former une association qui s'appelait « l'association pour le transfert de la recherche utile » ou quelque chose comme ça. Bref, eux ils voulaient connaître leurs résultats de recherche, mais en dehors du monde académique.

### **BLANDINE LACOUR**

Lui, c'est Christian Dagenais, il est professeur au département de psychologie de l'Université de Montréal et il est le directeur de la chaire REALISME, REALISME pour « Recherche appliquée interventionnelle en santé mondiale et équité ». Bon, je sais pas trop ce que c'est, mais je me rappelle que ça m'avait impressionnée. Et puis surtout, c'est lui qui a monté l'équipe RENARD... Rusé !

### **CHRISTIAN DAGENAI**

Et pour nous, le transfert de connaissances aujourd'hui, c'est ça. C'est comment on fait en sorte que les connaissances qui sont produites par les chercheurs soient utiles. Il y a des milliards qui sont investis dans la recherche un peu partout dans le monde, et ces résultats sont partagés au sein de la communauté universitaire, de la communauté scientifique, mais pas nécessairement à ceux à qui ces résultats-là pourraient être utiles. Donc on s'est intéressé à ça. Depuis 1990, une montée vraiment phénoménale de l'intérêt pour l'utilisation de la recherche, pour le transfert de connaissances. En 1990 déjà, on pouvait recenser dix mille titres qui portaient sur le transfert de connaissances. Aujourd'hui, si vous entrez le terme transfert des connaissances, ou si vous entrez le terme knowledge transfer, entre guillemets, il va vous sortir des centaines de milliers de pages sur Google. Donc c'est vraiment un = domaine qui est en pleine effervescence, et qui suscite, mais comme toute nouvelle séance, nouvelles approches, tout nouveau domaine, une certaine confusion au début avec les termes

## **BLANDINE LACOUR**

Là, Christian il met le doigt là où ça fait mal... Ou disons plutôt là où j'avais besoin d'y voir plus clair. Parce que, ce que je ne vous ai pas encore dit, c'est qu'en fait moi, au départ, je me mélangeais les pinceaux dans les termes ... ! Comme tout le monde ... je n'avais pas bien saisi le concept de transfert des connaissances. Et puis, à la FIRAH, on parlait de valorisation sociale.

Les choses me paraissaient simples. D'un côté, il y avait la valorisation scientifique : le fait pour les chercheurs de valoriser leurs travaux auprès de leurs pairs, P A I R S. Les chercheurs écrivent un rapport scientifique lus par des scientifiques, parce que nous autres, on n'y comprend souvent rien. Et puis, ils publient dans des revues scientifiques pour des lecteurs scientifiques. Bref, ça reste dans le petit monde scientifique. Et pour les scientifiques, c'est très bien. Ils apprennent plein de trucs, mais les résultats de leurs recherches n'auront pas forcément un impact direct sur la société.

En parallèle, parler de valorisation sociale pour nommer la façon dont les résultats de recherche vont être mis à disposition de la société pour transformer les pratiques, c'était bien trouvé. La valorisation scientifique, c'est faire connaître et reconnaître les travaux de recherche auprès des scientifiques et la valorisation sociale, c'est faire connaître et reconnaître les travaux de recherche auprès des noms scientifiques. C'est très bien, ça aurait pu marcher. On aurait pu garder ce terme de valorisation sociale, valorisation de la recherche. Moi, j'ai trouvé ça hyper tendance comme concept, j'étais prête à lancer un mouvement #ValorisationSociale ! Et la douche froide... Christian me dit que oui, la FIRAH a parfaitement saisi l'idée. Mais aujourd'hui, elle a raison d'utiliser plutôt le terme transfert de connaissances.

## **CHRISTIAN DAGENAI**

La valorisation de la recherche, c'est un terme qui était utilisé au Québec pendant un certain temps, mais pas dans le reste du Canada, puis un peu en France, mais partout ailleurs dans le monde, non. Et dans le monde anglo-saxon, il n'y a pas d'équivalent non plus. Donc on utilise un terme qui n'est compris que par les personnes très proche de nous... Utilisons des termes que tout le monde comprend ! Mais vous savez, au Canada, qui est vraiment en tête de peloton sur la recherche et sur les efforts pour faire en sorte que la recherche soit plus utilisée, on a des organismes de financement de la recherche qui utilisent des termes différents. Par exemple, les Instituts de recherches en santé du Canada utilisent le terme application des connaissances en français, mais *knowledge translation* en anglais. Or ce n'est pas une traduction littérale en fait du terme, donc on peut avoir une compréhension différente pour différentes personnes. Au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, on utilise le terme mobilisation des connaissances, les Fonds québécois de recherche utilisent le terme transfert et application des connaissances. Bref, il y a des termes comme ça qui sont différents.

Et Quand on soumet une demande de financement à un de ces organismes-là, on utilise le terme qu'eux utilisent, parce que ces termes veulent à peu près tous parler du concept de recherche vers l'action.

Déjà en 2006, Ian Graham, qui était vice-président Application des connaissances aux Instituts de recherche en santé du Canada, a publié un article où il rapportait les résultats d'une étude menée dans douze pays du monde auprès d'organismes de financement de la recherche et il y a identifié vingt-neuf termes différents pour parler de ce concept de recherche vers l'action. Et puis ce qu'il a constaté, c'est qu'un terme pouvait être utilisé pour parler de deux choses pas tout à fait identiques, et que deux termes pouvaient être utilisés pour parler exactement de la même chose. Donc il y a une confusion autour des termes qui sont utilisés.

### **BLANDINE LACOUR**

Christian, il est doué en transfert de connaissances. J'ai parlé une heure avec lui sur Zoom et ça y est, j'étais convaincue d'adopter de nouvelles pratiques, au moins linguistiques. J'étais OK de jeter aux oubliettes *valorisation sociale* et d'accepter sa terminologie. Parce que pour lui, transfert de connaissances, c'est le mieux, et puis c'est tout.

### **CHRISTIAN DAGENAI**

Dans ma conception à moi puis au sein de mon équipe, on s'est accroché vraiment au terme de transfert de connaissances parce que c'était le plus utilisé dans le monde. Mais il reste que pour certaines personnes, qui ont décidé d'adopter d'autres termes pour parler du même concept, c'est qu'ils avaient des réserves avec le terme transfert, qu'ils considéraient comme un processus unidirectionnel des chercheurs vers les utilisateurs. Mais il n'y a rien dans le terme transfert qui dit que c'est unidirectionnel, ça peut très bien dans les deux sens. Le transfert peut très bien se faire dans les deux sens, parce que ce qu'on sait aujourd'hui, c'est que pour que des résultats de recherche soient appliqués dans des milieux de pratique, des milieux de prise de décision, il faut que ces connaissances répondent à un besoin de ces milieux-là. Donc il faut qu'il y ait un intérêt pour les nouvelles connaissances, pour changer les pratiques, pour changer la prise de décision. Donc si on ne tient pas compte des besoins qu'on a ciblé pour transférer nos résultats de recherche, et bien on risque d'être déçu, on risque de pas ne donner les résultats escomptés.

## **BLANDINE LACOUR**

Je trouvais important de passer un peu de temps dans ce premier épisode sur les termes, qu'on s'entende bien là-dessus : on parle de transfert de connaissances, mais si vous avez envie d'appeler ça différemment, c'est OK. Dans tous les cas, l'essentiel, c'est qu'on parle bien toutes et tous de la même chose, du même processus. Et ce que vient de dire Christian, c'est que ce processus de transfert, ça marche dans les deux sens. Et ça, ça m'intéresse, parce qu'on va beaucoup parler des activités de recherche qui favorisent le transfert de connaissances, et logiquement, je me suis dit que ces recherches devraient donc toujours aller dans les deux sens qu'elles soient cycliques même peut-être ...

Les acteurs de terrain, c'est à dire les personnes concernées, leurs proches, les professionnels, les associations ... tous ces gens-là, vont avoir un rôle actif à jouer dans le transfert de connaissances. Ce sont eux qui vont faire émerger des besoins, nourrir des projets de recherche et même prendre part à la recherche pour qu'in fine, les résultats soient exploités.

J'ai demandé à Christian si j'avais bien raison de dire que oui, les recherches doivent aller dans les deux sens quand on fait du transfert de connaissances.

## **CHRISTIAN DAGENAI**

Oui, vous avez raison. Mais ça, c'est vrai dans le domaine social. Parce que si on est dans le domaine biomédical, par exemple, les modèles de transfert de connaissances unidirectionnelles, des chercheurs vers les utilisateurs, fonctionnent très bien. Quand on a démontré l'efficacité d'un médicament, avec des essais contrôlés randomisés à grande échelle, qu'on a démontré l'efficacité supérieure d'un médicament face à l'autre, on n'a pas de mal à faire utiliser ces médicaments par les intervenants en santé. Donc dans le domaine biomédical, ça fonctionne bien.

Mais dans le domaine social, ça fonctionne moins bien parce que les gens développent des pratiques qui sont basés en grande partie sur leur expérience, et pour changer ces pratiques, qui s'incarnent depuis des années dans des modes de pratique, et bien il faut être convaincant. Il faut qu'on fasse la démonstration que le changement pratique qui est prônée par les résultats de recherche est pertinent et avantageux, et applicable. Donc l'applicabilité c'est un concept extrêmement important en transfert.

## **BLANDINE LACOUR**

OK alors j'avais un peu raison, car on est dans le champ social dans ce podcast et non pas dans le champ médical. Mais attention, quand bien même on aura fait des recherches participatives, quand bien même on aura bossé avec les milieux de pratique, qu'on aura bien pris en compte leurs besoins, et bien au final le résultat ne sera pas un médicament à avaler. Donc le transfert de connaissances dans le champ social, c'est compliqué. Ou je pourrais plutôt

dire que c'est un mécanisme subtil, pour reprendre des mots qui font moins peur. Les mots de Cécile Vallée en l'occurrence, qui travaille depuis des années sur ce sujet à la FIRAH et qui m'a fait découvrir l'équipe RENARD au passage.

Bref, quand on fait du transfert de connaissances dans le champ social, ça implique de bien prendre en compte que les résultats de recherche sont parfois moins palpables, moins concrets, moins faciles à utiliser qu'un médicament. Je crois que c'est pour ça que pendant notre discussion, Christian a eu envie d'insister sur l'a-ppli-ca-bi-li-té, parce que c'est un facteur très important à penser pour faire du transfert de connaissances, et pas seulement à cause de l'enjeu économique.

### **CHRISTIAN DAGENAI**

Il y a aussi un enjeu éthique importants autour de cette question-là. C'est qu'avant de transférer des résultats de recherche, il faut s'assurer que ces résultats sont valables, sont valides, ils sont applicables dans le contexte où on veut les mettre en pratique. Et pour ça, pour arriver à faire ça, il faut bien connaître les caractéristiques du contexte dans lequel on veut appliquer des résultats de recherche. Parce que les résultats qui ont été produits à un endroit ne seront pas nécessairement aussi efficace dans un autre, dans un autre contexte, à cause de différences culturelles, à cause des différences de valeurs, de croyances et de culture. Donc il faut comprendre et connaître les caractéristiques du milieu. Puis là-dessus, peut-être juste parler des différences culturelles qu'il y a entre les chercheurs et les utilisateurs potentiels des résultats de recherche. C'est que le principal critère pour juger de la qualité d'une information pour le chercheur, c'est nécessairement la rigueur qui a été déployée pour la produire, le résultat est donc le premier critère de qualité. Pour le chercheur, c'est la rigueur. Le premier critère de qualité pour un décideur dans une organisation de service, c'est l'applicabilité des résultats. Donc on est dans deux mondes qui sont différents. Et puis il faut qu'il y ait des échanges en fait entre ces deux mondes pour qu'on arrive à se comprendre, à voir l'utilité, à comprendre pourquoi les pratiques sont comme ça d'un côté, et montrer comment les résultats de recherche peuvent être transformée d'une façon applicable, utilisable et utile et pertinente.

### **BLANDINE LACOUR**

Là, il y a un mot qui a fait tilt chez moi, c'est *rigueur* : la *rigueur scientifique*. Je m'arrête un instant là-dessus, parce que les recherches appliquées sont parfois jugées avec un peu de mépris. C'est le sentiment en tout cas, qu'ont certains chercheurs en sciences sociales que j'ai interviewé. Alors ça me paraît important de bien préciser que les recherches appliquées, c'est à dire les recherches dont les résultats répondent à une problématique concrète, sont des recherches menées par des scientifiques avec toute la rigueur nécessaire à l'activité de recherche.

Je pense que la suspicion vient du fait que la recherche a longtemps été entendue, en France, notamment, comme quelque chose d'un peu austère et inaccessible au commun des mortels. Mais dans les recherches appliquées, on valorise justement l'accessibilité des résultats au commun des mortels. On valorise aussi, d'ailleurs, leur participation aux recherches, de l'identification des problématiques jusqu'à l'analyse des résultats aux côtés des chercheurs. Parce que pour produire des connaissances qui améliorent la vie des gens qui ont un handicap, ça paraît malin d'inclure ces personnes dans la recherche. Elles seules ont des savoirs expérientiels, c'est à dire des savoirs issus de leur expérience et de leur vécu, des savoirs précieux et qu'on ne trouve pas dans les manuels. Et tout ça n'est pas incompatible avec une rigueur scientifique absolument identique à celle des recherches dites fondamentales, des recherches plus théoriques, en gros. J'en ai pas mal parlé avec Philippe Chervin, parce que chaque année, la FIRAH sélectionne des projets de recherche appliquée au terme d'un processus d'appel à projets. Et pour s'assurer de la validité scientifique, justement, des recherches qu'elle soutient, dès sa création la FIRAH a mis en place un Comité Ethique et Scientifique composé de personnalités du monde de la recherche et de personnalités issues des milieux de pratique. C'est à dire des personnes qui vont se servir concrètement des résultats de recherche dans leur vie qui vont les pratiquer et les utiliser. Et pour la FIRAH, c'est très clair :

#### **PHILIPPE CHERVIN**

Quand nous, au niveau de la FIRAH, on ouvre nos appels à projets et qu'on les sélectionne, un des critères de cette sélection en fait, c'est la rigueur scientifique qui est proposée. Et c'est une chose sur laquelle notre comité passe énormément de temps, donc c'est un critère qui pèse beaucoup dans la sélection. C'est à dire que si on nous propose une recherche qui, d'après nous en fait, n'est pas suffisamment rigoureuse en termes de méthodologie, le projet, on ne le finance pas.

#### **BLANDINE LACOUR**

On-ne-le-finance-pas. Le nerf de la guerre, dans la recherche comme ailleurs, c'est le financement. Dans le champ du transfert de connaissances, les financeurs ont un rôle important à jouer. Qui finance quoi et pourquoi ? Si on a pour objectif de promouvoir des recherches dont les résultats seront utiles à la société, c'est logique de faire attention à financer des chercheurs qui feront du transfert de connaissances. Moi, je pensais que c'était une évidence, que tous les chercheurs étaient convaincus de l'importance de transférer les connaissances issues de leurs recherches vers celles et ceux qui en auront l'utilité. J'ai posé la question à Christian pour savoir si les chercheurs ou les chercheuses étaient formés, déjà à minima, pour faire du transfert de connaissances.

## **CHRISTIAN DAGENAI**

Les chercheurs ne sont pas formés pour faire ça et on ne tient pas compte de ces activités non plus. Pour leur promotion, les chercheurs sont essentiellement évalués sur leur productions scientifiques, l'obtention de subventions de recherche, la production d'articles scientifiques, les qualités d'enseignement, parfois la contribution au fonctionnement de l'institution. Mais pas sur « Est ce que les résultats de recherche que vous avez produits ont été utiles pour améliorer la qualité de vie de la population ? » par exemple. Il n'y a pas de critères qui existent là-dessus dans la très grande majorité des universités. Et dans celle où il y a des critères comme celui-là, il n'y a pas de barème de pointage qui est accordé à ces activités-là. Donc un chercheur qui fait beaucoup, beaucoup d'activités de transfert, qui travaille en étroite collaboration avec des milieux de pratique, si ça lui réduit sa production scientifique, il risque d'être pénalisé quand il va faire sa demande de promotion.

## **BLANDINE LACOUR**

Ah Ouais, c'est pas simple cette histoire de transfert de connaissances. Bon, dans ce premier épisode, l'objectif pour moi, c'était de vous donner une idée de ce qu'est le transfert de connaissances, particulièrement dans le champ social. Tout au long de ce podcast, j'aurais en tête la définition qu'en donne le Fonds de recherche du Québec Société et culture, pour qui c'est, je cite : « L'ensemble des efforts consentis pour contribuer à faire connaître et reconnaître les activités de recherche et les résultats de recherche en vue de leur utilisation par les milieux de pratique, les décideurs et le grand public, que la démarche soit interactive ou non. » C'est la définition sur laquelle s'accorde la FIRAH, qui en apprécie sa dimension ouverte, car elle induit cette possibilité d'une démarche qui va de la recherche vers l'action sur le terrain, mais aussi du terrain vers la recherche.

Et puis, c'est une définition qui englobe bien toutes les étapes de ce processus de transfert de connaissances. C'est pour ça que j'ai eu envie de parler de concept parapluie, parce qu'il abrite toutes ces étapes. Et c'est pas mal de se mettre à l'aise avec ce concept parce qu'aujourd'hui tout va dans le sens de plus de transfert de connaissances. Et on n'a pas fini d'en parler, comme dirait Emilie Robert.

## **EMILIE ROBERT**

On ne fera pas l'économie de poursuivre ce plaidoyer parce que c'est un éternel recommencement. Les personnes sont différentes, les organisations sont différentes, leurs a priori, leurs façons de faire sont différentes, évoluent, et donc de l'interaction entre les chercheurs et les milieux de pratique surgissent des choses nouvelles à chaque partenariat, à chaque projet de recherche. Donc pour moi, c'est un processus continu.

## **BLANDINE LACOUR**

Et on va d'ailleurs continuer à en parler dans ce podcast. Dans le prochain épisode, « La recherche dans tous ses états », je me pencherai sur les modèles de recherche appliquée qui favorisent le transfert de connaissances. Sur comment prendre en compte les besoins pour produire des recherches avec des résultats pertinents.

J'espère que vous avez apprécié ce premier pas vers un meilleur partage des connaissances. Parce qu'au fond, la question que pose le transfert de connaissances dans le champ du handicap, du grand âge ou de l'exclusion sociale, c'est la question du choix de société. Quelle société on veut ? Parce que si on désire une société dans laquelle les personnes handicapées ont vraiment la possibilité de participer socialement, et bien il va falloir être à la hauteur de cette exigence, et s'intéresser sérieusement au transfert de connaissances.

Je vous laisse méditer à tout cela, en compagnie de Ryadh Sallem, qui est aussi doué avec des ballons qu'avec des mots et qui est un peu mon invité bonus, que vous retrouverez au fil des épisodes.

## **RYADH SALLEM**

Il faut que le transfert de connaissances ne soit pas comme un territoire qui appartient à quelqu'un. Et c'est toujours le même problème, c'est comment on crée un modèle économique qui ne soit pas un modèle juste prédateur, où on reste bloqué sur des choses, on se dit « ça c'est à moi » ? Et même si ça sauve la vie de quelqu'un d'autre, je ne donne pas, et on laisse crever les autres à côté. Il y a vraiment une culture dans ce milieu-là, parce qu'il y a plusieurs mondes dans la science, il y a plusieurs mondes dans les chercheurs ... Et puis de quel monde on fait partie quand on est dans cet univers ...

## **[MUSIQUE – GÉNÉRIQUE]**

## **BLANDINE LACOUR**

Merci à Ryadh Sallem, Emilie Robert, Jennifer Fournier, Christian Dagenais et Philippe Chervin pour leur participation à cet épisode. Merci aussi à Cécile Vallée et Pauline Raimbourg qui ont toutes les deux nourri mes réflexions sur le transfert de connaissances.

**[MUSIQUE – GÉNÉRIQUE]** *Handicap : au défi du transfert de connaissances. Une série audio réalisée par Blandine Lacour et Maxime Huyghe dans le cadre du Programme « Clap sur la recherche ».*

*« Clap sur la recherche » est coordonné par la FIRAH et soutenu par la CNSA et la Fondation Malakoff Humanis Handicap.*

*Retrouvez tous les épisodes en ligne en accès libre et gratuit sur le site de la FIRAH, [firah.org](http://firah.org), et sur les plateformes d'écoute de podcasts.*